

DU BAPTÊME	Le baptême en général	Sa nature	Définition. En quoi consiste le signe sensible et ce qu'il signifie. Principales figures et prophéties.	
		Son institution	Circonstance où Notre-Seigneur l'a institué. Promulgation de la loi du baptême.	
	Signe sensible du baptême	Matière	Diverses sortes	Éloignée { Eau naturelle. Eau baptismale. Prochaine : Ablution extérieure.
			Convenance	Les propriétés de l'eau représentent très bien les effets du baptême. L'eau est une matière abondante et commune.
	Forme	Paroles qui la constituent.		
		Convenance	Elle exprime la cause principale, ou la sainte Trinité. Elle exprime la cause instrumentale, ou l'action du ministre. Elle détermine le sujet du sacrement.	
	Union nécessaire de la matière et de la forme.			
	Propriétés du baptême	Le baptême est nul	S'il y a un changement substantiel du côté de la matière ou de la forme. S'il n'y a pas union entre la matière et la forme.	
		Priorité	Aucun sacrement ne peut être reçu avant le baptême.	
		Unité	Le baptême ne peut être réitéré.	
Nécessité		De moyen pour les enfants. De moyen et de précepte pour les adultes. Il peut être suppléé { Par le baptême de désir. Par le baptême de sang.		
Administration du baptême	Ministre	Ordinaire : l'évêque et le prêtre. Extraordinaire : le diacre, par délégation. De nécessité : toute personne.		
	Sujet	Enfants	Ils sont aptes à recevoir le baptême. Cas particuliers.	
		Adultes	Conditions requises pour recevoir le baptême validement. Conditions pour le recevoir avec fruit.	
Effets du baptême	Manière de le conférer	Ondoïement : Manière de baptiser en cas de nécessité.		
		Baptême solennel	Cérémonies { Qui le précèdent. Qui l'accompagnent. Qui le suivent. Parrains { Conditions requises. Leurs obligations.	
Erreurs sur le baptême	Grâce conférée	Grâce sanctifiante	Elle purifie l'âme. Elle rend l'âme agréable à Dieu.	
		Grâce sacramentelle	Elle donne droit aux grâces actuelles nécessaires pour conserver la vie spirituelle.	
Promesses du baptême	Caractère ineffaçable imprimé dans l'âme. Il laisse subsister en nous les suites du péché originel.			
	Importance de ces promesses. Utilité de les renouveler fréquemment.			
Les manichéens, pélagiens et protestants en niaient la nécessité. Les donatistes en exagéraient les conditions. Les anabaptistes le réitéraient sans motifs suffisants.				

CHAPITRE VIII

DE LA CONFIRMATION

SOMMAIRE. — 1. De la confirmation en général. Sa nature. Son institution. — 2. Du signe sensible dans la confirmation. Matière. Forme. — 3. Nécessité de la confirmation. — 4. De l'administration de la confirmation. Ministre. Sujet. Cérémonies de la confirmation. — 5. Des effets de la confirmation. — 6. Dons du Saint-Esprit : crainte, pitié, science, force, conseil, intelligence, sagesse. Effets des dons du Saint-Esprit. — 7. Fruits du Saint-Esprit. — 8. Conduite du chrétien confirmé.

1. De la confirmation en général.

Sa nature.

1. Qu'est-ce que la confirmation ?

La confirmation est un sacrement qui nous donne le Saint-Esprit avec l'abondance de ses dons, et nous rend parfaits chrétiens.

2. Que signifie le mot confirmation ?

Il signifie action de fortifier, d'affermir, de consolider, d'achever, de perfectionner.

3. Pourquoi le sacrement de confirmation est-il ainsi appelé ?

Parce qu'il fortifie, affermit, consolide, achève et perfectionne l'œuvre commencée par le baptême.

4. Quels sont les noms donnés à la confirmation dans l'antiquité chrétienne ?

1^o A raison de sa matière, ce sacrement était appelé : imposition des mains, chrême, sacrement du chrême, saint chrême, chrême du salut, huile sanctifiée, onction, onction éternelle, onction supercéleste.

2^o A raison du caractère qu'il imprime dans l'âme, il était appelé : sceau, sceau du Seigneur, sceau du Saint-Esprit.

3^o A raison de ses effets, on le nommait : perfection, consommation, sacrement de la plénitude de la grâce.

5. Quel est le signe sensible dans la confirmation ?

C'est l'imposition des mains de l'évêque sur ceux qu'il confirme, l'onction qu'il fait sur leur front en forme de croix avec le saint chrême, et les paroles qu'il prononce en même temps.

6. Quelle est la chose signifiée par ce signe ?

C'est la grâce du Saint-Esprit, qui descend dans l'âme du confirmé avec l'abondance de ses dons.

7. Quelles différences y a-t-il entre le baptême et la confirmation ?

1^o Le baptême est la naissance spirituelle; la confirmation est l'accroissement de la vie spirituelle.

2^o Le baptême nous introduit dans la famille chrétienne; la confirmation nous introduit dans la milice chrétienne.

3^o Le baptême nous communique les dons du Saint-Esprit; la confirmation nous les communique avec abondance.

En un mot, le baptême nous fait *chrétiens*, et la confirmation nous rend *parfaits chrétiens*.

8. La confirmation est-elle un sacrement véritable et proprement dit ?

Il est de foi que la confirmation est un sacrement véritable et proprement dit. On l'établit :

1^o Par l'enseignement de l'Église.

« Le second sacrement est la confirmation ¹. »

« Si quelqu'un dit que la confirmation des baptisés est une vaine cérémonie, et non pas plutôt véritablement et proprement un sacrement; ou qu'autrefois elle n'était pas autre chose qu'un catéchisme, dans lequel les enfants qui touchaient à l'adolescence rendaient raison de leur foi en présence de l'Église : qu'il soit anathème ². »

2^o Par l'Écriture sainte.

Les Apôtres, qui étaient à Jérusalem, ayant appris que ceux de Samarie avaient reçu la parole de Dieu, leur envoyèrent Pierre et Jean, qui, étant venus, prièrent pour eux, afin qu'ils reçussent le Saint-Esprit : car il n'était point encore descendu sur aucun d'eux; mais ils avaient seulement été baptisés au nom du Seigneur Jésus. Alors ils leur imposèrent les mains, et ils reçurent le Saint-Esprit ³.

Ce qu'ayant entendu, ils (quelques disciples d'Éphèse) furent baptisés au nom du Seigneur Jésus. Et après que Paul leur eut imposé les mains, le Saint-Esprit descendit sur eux; et ils parlaient diverses langues, et ils prophétisaient ⁴.

On trouve dans ces deux témoignages tout ce qui constitue un sacrement : le *signe sensible*, savoir : l'imposition des mains et la prière; l'*institution divine*, puisque les Apôtres n'ont fait que ce que Jésus-Christ leur a commandé; la *communication de la grâce*, indiquée par le don du Saint-Esprit.

¹ Concile de Florence. — ² Concile de Trente, Sess. VII, can. 1. — ³ Actes, VIII, 14-17. — ⁴ Actes, XIX, 5, 6.

3^o Par la pratique constante et perpétuelle de l'Église, attestée par les saints Pères, les conciles, les rituels et les eucologes des Églises occidentales et orientales.

« On conduit le baptisé, vêtu d'une robe blanche, auprès du pontife, qui le marque du parfum divin et déifiant. » (S. DENYS L'ARÉOPAGITE.)

« Lorsque nous sommes sortis du bain nous recevons l'onction bénite... Cette onction coule sur notre chair, mais elle profite à notre âme... Après cela, on impose la main pour bénir, en invoquant et appelant le Saint-Esprit. » (TERTULLIEN.)

Son institution.

9. Quand fut institué le sacrement de confirmation ?

Nous ne trouvons rien à ce sujet dans la sainte Écriture. L'opinion commune est qu'il fut institué le jeudi saint, dans la nuit de la Cène, lorsque Jésus-Christ promit d'envoyer le Saint-Esprit. Plusieurs disent cependant que c'est après sa résurrection, lorsqu'il donna aux Apôtres ses instructions relatives à la constitution de l'Église.

« Jésus-Christ, dit saint Thomas, a institué ce sacrement, non en le conférant directement, mais seulement par sa promesse; car il a dit : *Si je ne m'en vais point, le Consolateur ne viendra pas à vous; mais si je m'en vais, je vous l'enverrai* ¹. Il a agi de la sorte, parce qu'on reçoit dans ce sacrement la plénitude du Saint-Esprit, qui ne devait pas être donné avant sa résurrection et son ascension, selon que dit saint Jean : *L'Esprit n'avait pas encore été donné, parce que Jésus n'était pas encore glorifié* ².

2. Du signe sensible dans la confirmation

Matière de la confirmation.

10. Quelle est la matière éloignée de la confirmation ?

C'est le saint chrême ³.

11. Qu'est-ce que le saint chrême ?

C'est un mélange d'huile d'olive et de baume, consacré solennellement chaque année par l'évêque à la messe du jeudi saint.

« La matière de la confirmation, dit le pape Eugène IV dans le décret aux Arméniens, est le chrême, composé d'huile, qui signifie la pureté de la conscience, et de baume, qui signifie la bonne odeur d'une vie sainte; il est béni par l'évêque. »

³ Chrême, du grec *chrisma*, ce qui sert à oindre, onction.

¹ Jean, XVI, 7. — ² Jean, VII, 39.

12. Le chrême est-il une matière convenable pour la confirmation ?

Oui, parce que, par le mélange des éléments qui le composent, le saint chrême symbolise la diversité des dons du Saint-Esprit et les merveilleuses opérations qu'il accomplit dans les âmes.

L'huile d'olive a la propriété, non seulement de se répandre, mais encore d'alimenter le feu et la lumière, de fortifier et d'adoucir les membres; elle est donc propre à signifier la grâce de l'Esprit-Saint qui découle de Jésus-Christ notre chef, nous éclaire sur nos devoirs, nous donne la force de les accomplir, et en rend la pratique douce et facile.

Le baume préserve de la corruption et répand une odeur très agréable; il marque la grâce du Saint-Esprit, qui nous préserve de la corruption du péché et nous fait répandre par nos vertus « la bonne odeur de Jésus-Christ ¹ ».

13. Quelle est la matière prochaine de la confirmation ?

C'est l'onction du saint chrême faite en forme de croix sur le front par l'imposition de la main de l'évêque.

14. N'y a-t-il qu'une imposition des mains dans la confirmation ?

Il y a deux impositions des mains dans la confirmation : l'une qui se fait au moment où l'évêque étend les mains vers les confirmands, en demandant pour eux les sept dons du Saint-Esprit; l'autre qui accompagne l'onction.

La première, bien qu'on ne puisse sans faute grave se dispenser volontairement d'y assister, n'est pas requise pour la validité du sacrement; on ne la renouvelle jamais à ceux qui étaient absents lorsqu'elle a été faite. La seconde entre seule dans la matière de la confirmation; comme cela ressort des paroles d'Innocent III : « L'onction faite sur le front avec le chrême désigne l'imposition de la main, que l'on appelle encore du nom de confirmation, parce que par elle l'Esprit-Saint est donné pour faire croître et fortifier le chrétien. »

Forme de la confirmation.

15. Quelle est la forme de la confirmation ?

Elle consiste dans ces paroles : *Je te marque du signe de la croix, et je te confirme par le chrême du salut, au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit* ^a.

^a Dans l'Église grecque, la forme est celle-ci : *Le sceau du don du Saint-Esprit.*

¹ II Cor., II, 15.

16. Cette forme convient-elle pour le sacrement de confirmation ?

Oui; car, comme l'enseigne le docteur angélique, l'Esprit-Saint étant donné par la confirmation pour fortifier le chrétien dans le combat spirituel, trois choses sont nécessaires à ce sacrement : 1^o la cause qui confère la plénitude de la force spirituelle, ou la sainte Trinité; 2^o cette même force, qui est conférée à l'homme pour son salut; 3^o le signe qui est donné au combattant, de même que, dans les combats corporels, on marque les soldats des insignes de leurs chefs. Or la forme de la confirmation contient ces trois choses. La première est exprimée par ces paroles : « Au nom du Père, etc. »; la seconde, par celles-ci : « Je te confirme par le chrême du salut; » et la troisième par celles-ci : « Je te marque du signe de la croix. »

3. Nécessité de la confirmation.

17. Le sacrement de confirmation est-il nécessaire ?

La confirmation n'est pas nécessaire de nécessité de moyen pour le salut; car on peut, sans recevoir ce sacrement, se sauver par le baptême et par la pénitence.

Mais elle est nécessaire de nécessité de précepte, soit de précepte divin, soit de précepte ecclésiastique.

De précepte divin, car Jésus-Christ, ayant institué ce sacrement pour nous faire vaincre les ennemis de notre salut, veut évidemment que nous le recevions.

De précepte ecclésiastique, comme l'attestent les écrits des Pères, de nombreuses décisions de conciles, et l'obligation que l'Église fait aux évêques d'administrer ce sacrement.

18. Quel péché commet celui qui refuse ou néglige de recevoir la confirmation ?

Celui qui, pouvant recevoir la confirmation, refuse ou néglige de la faire, commet un péché mortel. Cependant quelques théologiens pensent que l'obligation de recevoir ce sacrement est légère par elle-même, bien que par accident elle puisse devenir grave, à raison du scandale, du mépris formel ou du danger de perdre la foi.

19. Celui qui, par négligence ou par impossibilité, n'a pas reçu la confirmation dans sa jeunesse est-il exempt de l'obligation de la recevoir plus tard ?

Non, parce que le chrétien ayant besoin pendant toute sa vie des grâces de ce sacrement, le précepte de le recevoir oblige toute la vie.

20. Quel péché commettent les parents ou les supérieurs qui négligent de faire recevoir la confirmation à leurs enfants ou à leurs inférieurs ?

Ils commettent un péché grave de sa nature, parce qu'ils omettent de remplir un important devoir de leur charge, et que cette omission peut être gravement nuisible à l'âme de leurs enfants ou de leurs inférieurs.

4. De l'administration de la confirmation.

Ministre de la confirmation.

21. Quel est le ministre du sacrement de confirmation ?

L'évêque seul est, d'institution divine, le ministre ordinaire de la confirmation.

« Si quelqu'un dit que l'évêque seul n'est pas le ministre ordinaire de la sainte confirmation, mais que tout simple prêtre l'est aussi : qu'il soit anathème ¹. »

22. Sur quoi s'appuie l'Église pour déclarer que l'évêque seul est le ministre ordinaire de la confirmation ?

Elle s'appuie : 1^o sur la sainte Écriture, où l'on voit que ce sacrement était administré exclusivement par les Apôtres; 2^o sur la Tradition universelle.

23. Pourquoi l'évêque seul est-il le ministre ordinaire de la confirmation ?

1^o Parce que les évêques possédant la plénitude du sacerdoce, il convient qu'ils administrent le sacrement qui donne à l'homme la plénitude du caractère de chrétien.

2^o Parce que les évêques étant les chefs et comme les généraux de l'Église militante, il leur appartient de conférer le sacrement par lequel les chrétiens sont enrôlés dans la milice de Jésus-Christ.

24. Un simple prêtre peut-il être ministre extraordinaire de la confirmation ?

Oui, par une délégation du souverain pontife, et avec l'obligation de se servir du chrême consacré par l'évêque.

Ainsi, chez les Grecs, où il est d'usage de confirmer aussitôt après le baptême, les simples prêtres confèrent ce sacrement par une délégation au moins tacite du Pape; ils le faisaient avant le schisme, et l'Église latine n'a jamais réproposé cette pratique.

Dans l'Église latine, ce pouvoir n'est accordé aujourd'hui qu'aux missionnaires dans les pays infidèles, lorsqu'il n'y a pas d'évêque.

¹ Concile de Trente, Sess. VII, can. 3.

« De simples prêtres ont quelquefois administré le sacrement de confirmation, par dispense du siège apostolique, pour une cause raisonnable et très pressante, en se servant du chrême consacré par l'évêque ¹. »

Sujet de la confirmation.

25. Quel est le sujet de la confirmation ?

C'est tout baptisé, et seulement celui qui est baptisé.

26. Pourquoi la confirmation présuppose-t-elle le baptême ?

Parce que la confirmation est au baptême ce que la croissance est à la naissance. De même qu'il faut naître avant d'arriver à l'âge parfait, de même il faut être régénéré par le baptême avant de croître et d'être fortifié dans la vie de la grâce.

27. A quel âge peut-on recevoir la confirmation ?

On peut la recevoir aussitôt après le baptême. Cet usage fut suivi dans l'Église latine jusqu'au treizième siècle, et il l'est encore en Orient.

Cependant, comme ce sacrement n'est pas nécessaire aux enfants avant l'âge de raison, l'Église a jugé sagement qu'il était plus utile d'attendre, pour les y admettre, qu'ils fussent en âge d'en connaître la sainteté.

« S'il semble qu'on ne doit pas attendre la douzième année, dit le catéchisme du concile de Trente, certainement il convient fort de ne pas le donner avant la septième année. »

28. Quelles sont les dispositions requises chez les adultes pour la confirmation ?

Pour recevoir le caractère de ce sacrement, il suffit d'avoir l'intention d'être confirmé.

Pour en recevoir les autres effets, il faut :

1^o Être instruit des principales vérités de la religion, et en particulier de ce qui concerne ce sacrement. Il faut donc connaître au moins le symbole des Apôtres, les commandements de Dieu et de l'Église, l'oraison dominicale, la salutation angélique, l'excellence et les effets de la confirmation.

2^o Être en état de grâce, parce que la confirmation est un sacrement des vivants. Celui qui sciemment recevrait ce sacrement en état de péché mortel, commettrait un sacrilège. Il recevrait, il est vrai, le caractère sacramentel, mais non le Saint-Esprit avec ses grâces et ses dons.

¹ Concile de Florence.

Si l'on n'avait pas conscience d'être en état de péché, et qu'on eût au moins l'attrition, on obtiendrait, dans la confirmation, la première grâce sanctifiante. Dans ce cas, la confirmation deviendrait accidentellement sacrement des morts.

29. Y a-t-il des dispositions qui regardent le corps ?

Oui, il y a des dispositions corporelles, qui sont au moins de convenance. Ainsi il faut : 1° être vêtu proprement et décemment; 2° avoir le front lavé et découvert; 3° être à jeun, si c'est possible, à cause du respect dû à ce sacrement, mais ce n'est point une obligation rigoureuse.

30. Comment convient-il de se préparer à la confirmation ?

Il convient de s'y préparer par la retraite et la prière, à l'exemple des Apôtres, qui s'enfermèrent dans le cénacle jusqu'à ce qu'ils fussent « revêtus de la force d'en haut ¹ ».

Les Apôtres s'en retournèrent à Jérusalem; et étant entrés, ils montèrent dans le cénacle, où... ils persévéraient tous unanimement dans la prière avec les femmes, et Marie, mère de Jésus, et ses frères².

31. Que faut-il faire pendant qu'on administre la confirmation ?

Il faut se tenir dans un grand recueillement et s'unir au Saint-Esprit par un grand amour.

32. Que convient-il de faire après la confirmation ?

Il convient de ne pas se retirer sans avoir remercié Dieu d'un si grand bienfait, et l'avoir prié spécialement pour l'évêque qui vient de conférer le sacrement.

33. De qui doit être accompagné celui qui reçoit la confirmation ?

Il doit être accompagné d'un parrain. Il faut en effet au nouveau soldat du Christ un chef, un guide qui lui apprenne la science et l'art du combat dans la foi. C'est ainsi que, dans les guerres terrestres, des chefs sont établis au-dessus des autres soldats pour les diriger.

La confirmation fait naître, pour le parrain ou la marraine, la même parenté spirituelle que dans le baptême ³.

34. Quelles sont les conditions requises pour être parrain dans la confirmation ?

Pour remplir *validement* cette fonction, il faut : 1° être désigné par le confirmand, ou, si celui-ci est un enfant, par ses parents ou par l'évêque; 2° toucher le confirmand d'une manière physique, ce qui se fait en mettant la main droite sur l'épaule droite du confirmand; 3° être confirmé soi-même.

¹ Luc, xxiv, 49. — ² Actes, i, 12-14. — ³ Voir Chap. VII, p. 183, n° 88.

Pour la remplir *licitement*, il faut : 1° qu'il n'y ait pour chaque confirmand qu'un seul parrain ou qu'une seule marraine, et que ce parrain ou cette marraine ne soient pas les mêmes que ceux du baptême, à moins d'une raison particulière; 2° qu'ils soient du même sexe que le confirmand; 3° qu'ils soient catholiques et de bonnes mœurs; 4° qu'ils n'appartiennent pas à un ordre religieux.

Cérémonies de la confirmation.

35. Comment l'évêque commence-t-il les cérémonies de la confirmation ?

L'évêque, revêtu des habits pontificaux, se tourne vers les confirmands, et, après quelques invocations, il étend les mains sur eux, et dit :

« Dieu tout-puissant et éternel, qui avez daigné faire naître par l'eau et par le Saint-Esprit vos serviteurs qui sont ici présents, et qui leur avez accordé le pardon de tous leurs péchés, faites descendre du ciel en eux votre Saint-Esprit consolateur, Esprit de sagesse et d'intelligence, Esprit de conseil et de force, Esprit de science et de piété; remplissez-les de l'Esprit de votre crainte, et imprimez en eux, par votre miséricorde, le signe de la croix de Jésus-Christ pour la vie éternelle; par le même Jésus-Christ... »

Cette première imposition des mains signifie que l'Esprit-Saint va couvrir de ses grâces les âmes des confirmands, comme l'évêque les couvre en quelque sorte de ses mains.

36. Que fait le confirmand après cette première imposition des mains ?

Après l'imposition solennelle des mains, le confirmand se présente aux pieds de l'évêque, avec un billet où est écrit son nom de baptême, ou le nom du patron spécial qu'il a adopté pour la confirmation.

37. Comment l'évêque le confirme-t-il ?

L'évêque, l'appelant par le nom écrit sur le billet, lui fait l'onction du saint chrême en forme de croix sur le front, en même temps qu'il prononce la formule sacramentelle : *Je te marque*, etc.

38. Pourquoi l'onction se fait-elle sur le front ?

L'évêque fait l'onction sur le front : 1° parce que le front est la partie du corps la plus apparente; or un soldat porte ostensiblement le signe de son chef; 2° parce que c'est sur le front que se lit la mauvaise honte aussi bien que l'assurance ou la pudeur; or le signe que le pontife y trace rappelle au confirmé qu'il doit, loin d'en rougir, se faire gloire de paraître chrétien.

39. Pourquoi l'évêque fait-il l'onction en forme de croix ?

L'évêque fait l'onction en forme de croix, pour marquer que le sacrement de confirmation, comme tous les autres, tire sa vertu de la croix, et que la croix est l'étendard des soldats de Jésus-Christ.

40. Que fait l'évêque après cette onction ?

Il donne un léger soufflet au nouveau confirmé, en disant :
« Que la paix soit avec vous. »

Deux prêtres essuient immédiatement le front du confirmé, l'un avec du coton, l'autre ensuite avec un linge blanc.

41. Pourquoi le pontife donne-t-il ce léger soufflet ?

C'est pour apprendre au confirmé : 1° Que ce sacrement lui donne, comme aux Apôtres, la force et le courage de souffrir avec joie les injures et les affronts pour Jésus-Christ.

2° Qu'il lui communique, par la patience, la paix que le monde ne peut donner, cette paix qui surpasse toute pensée, et garde nos cœurs et nos esprits en Jésus-Christ¹.

42. Comment l'évêque termine-t-il les cérémonies de la confirmation ?

1° L'évêque, tourné vers l'autel, prononce cette prière :

« O Dieu, qui avez donné le Saint-Esprit à vos Apôtres, et qui avez voulu que, par eux et leurs successeurs, il fût donné aux autres fidèles, regardez avec bonté le ministère que nous avons exercé, et faites que le même Saint-Esprit, venant dans le cœur de ceux dont nous avons oint le front avec le signe de la croix, daigne, en y habitant, en faire le temple de sa gloire. »

2° Il dit en faisant un grand signe de croix sur les confirmands :

« Que du haut du ciel le Seigneur vous bénisse, afin que tous les jours de votre vie vous jouissiez des biens de Jérusalem, et que vous obteniez la vie éternelle. »

3° La cérémonie s'achève par la récitation commune, à haute voix, par tous les confirmés, du symbole des Apôtres, de l'oraison dominicale et de la salutation angélique.

5. Des effets de la confirmation.

43. Quels sont les effets de la confirmation ?

Ce sont : 1° une augmentation de grâce sanctifiante, et une effusion plus abondante des dons du Saint-Esprit ; 2° une grâce sacramentelle propre ; 3° un caractère indélébile.

¹ Philip., iv, 7.

44. Pourquoi la confirmation augmente-t-elle la grâce sanctifiante ?

Parce qu'elle donne le Saint-Esprit, et que le Saint-Esprit ne peut être donné à une âme qui possède déjà la vie de la grâce, sans une augmentation de cette même grâce.

45. Pourquoi dit-on que, dans la confirmation, il y a une effusion plus abondante des dons du Saint-Esprit ?

Parce que ces dons, qui accompagnent toujours la grâce sanctifiante, et qui déjà ont été reçus au baptême, sont communiqués avec plénitude dans le sacrement qui a pour effet, dit le concile de Florence, de donner le Saint-Esprit pour fortifier, de même qu'il fut donné aux Apôtres le jour de la Pentecôte.

46. En quoi consiste la grâce sacramentelle propre à la confirmation ?

Elle consiste dans une grâce de force, qui donne droit aux grâces actuelles nécessaires pour confesser Jésus-Christ par nos paroles et par nos œuvres, malgré les tentations du démon, de la chair et du monde.

Dans le baptême, le Saint-Esprit est un Esprit de régénération, de pureté et d'innocence, de simplicité et de candeur, qui nous rend semblables à des « enfants nouvellement nés¹ », selon l'expression de saint Pierre. Mais, dans la confirmation, il est un Esprit de force et de courage, qui affermit en nous la foi, l'espérance et la charité, et qui, d'enfants que nous étions, nous élève à l'état d'hommes parfaits, nous donne la force de combattre et de vaincre, en rendant témoignage à Jésus-Christ même au péril de la vie.

« Si par le baptême l'homme reçoit la puissance de faire ce qui tient à son propre salut, en tant qu'il vit en lui-même ; dans la confirmation, il reçoit la puissance nécessaire pour tout ce qui concerne le combat spirituel contre les ennemis de la foi. » (S. THOMAS.)

Quand j'étais enfant, je parlais en enfant, je jugeais en enfant, je raisonnais en enfant ; mais lorsque je suis devenu homme, je me suis défait de tout ce qui tenait de l'enfant².

47. Quel caractère la confirmation imprime-t-elle en nos âmes ?

Le caractère de parfait chrétien et de soldat de Jésus-Christ.

48. Ce caractère est-il ineffaçable ?

Oui, ainsi que l'a défini le concile de Trente.

« Si quelqu'un dit que trois sacrements, savoir : le baptême, la confirmation et l'ordre, n'impriment pas dans l'âme le caractère, c'est-à-dire un signe spirituel et indélébile, qui empêche de les réitérer : qu'il soit anathème³. »

¹ I Pierre, II, 2. — ² I Cor., XIII, 11. — ³ Session VIII, can. 9.

49. La confirmation ne produisait-elle pas d'autres effets chez les premiers fidèles ?

Qui; plus d'une fois, le Saint-Esprit descendait sur eux visiblement et leur communiquait le don des langues, celui des prophéties et celui des miracles. Ces effets, d'ailleurs, accompagnaient le sacrement, mais lui étaient extrinsèques; ils contribuaient beaucoup à la conversion des infidèles et à la propagation de l'Évangile.

6. Dons du Saint-Esprit.

50. Qu'est-ce qu'un don du Saint-Esprit ?

Un *don* du Saint-Esprit est une habitude surnaturelle qui nous dispose à recevoir et à suivre promptement les inspirations ou les mouvements du Saint-Esprit pour notre salut.

51. Combien y a-t-il de dons du Saint-Esprit ?

Il y en a sept : la sagesse, l'intelligence, le conseil, la force, la science, la piété et la crainte de Dieu¹.

52. Quel ordre suit-on dans l'énumération de ces dons ?

Si on les applique à Notre-Seigneur, on commence par la sagesse et on termine par la crainte; si on les applique à l'homme, on commence par la crainte et on termine par la sagesse.

« Dans l'énumération des dons divins, dit le vénérable Bède, le prophète commence par la sagesse et finit par la crainte de Dieu; il descend du plus grand au plus petit, pour nous apprendre à remonter, mais en sens contraire, la route qu'il a suivie. Nous devons donc partir de la crainte pour arriver à la sagesse. Le Psalmiste dit : *Le commencement de la sagesse est la crainte du Seigneur*². »

La crainte de Dieu.

53. Qu'est-ce que le don de crainte de Dieu ?

La *crainte de Dieu* est un don qui nous incline à suivre promptement l'inspiration de l'Esprit-Saint pour éviter, avec la crainte la plus filiale, tout ce qui pourrait déplaire à Dieu et nous séparer de lui.

*Craignez Dieu, et observez ses commandements; car c'est là le tout de l'homme*³.

« La crainte de Dieu est le premier des dons excellents; elle est comme la pierre fondamentale des autres dons. » (S. ANSELME.)

¹ Isaïe, XI, 2. — ² Ps. CX, 10. — ³ Eccl., XII, 13.

54. Combien y a-t-il de sortes de craintes ?

On distingue deux sortes de craintes : la crainte servile et la crainte filiale.

55. Qu'est-ce que la crainte servile ?

La crainte *servile* est celle qui nous fait redouter de déplaire à Dieu à cause de ses châtements. Bien qu'imparfaite, cette crainte est très utile à l'âme et prépare les voies à la charité.

*La crainte du Seigneur est le commencement de la sagesse*¹. — *Le salut du Seigneur est absolument proche de ceux qui le craignent*².

56. Qu'est-ce que la crainte filiale ?

La crainte *filiale* est celle qui nous fait craindre de déplaire à Dieu à cause de sa bonté. C'est la crainte respectueuse qu'un fils a pour son père.

*La crainte du Seigneur est la couronne de la sagesse; elle donne la plénitude de la paix et les fruits du salut*³.

57. Les justes ont-ils un grand besoin du don de crainte ?

Oui, afin de se garder dans un grand respect de Dieu, une vive horreur du péché, et pour persévérer dans la vertu.

*La crainte du Seigneur chasse le péché : car celui qui est sans crainte ne pourra devenir juste*⁴.

La piété.

58. Qu'est-ce que le don de piété ?

La *piété* est un don qui nous incline à suivre promptement l'inspiration de l'Esprit-Saint pour révéler, avec une affection filiale, Dieu notre père, et nous faire aimer tous les hommes en tant qu'ils appartiennent à Dieu.

*Vous n'avez point reçu l'esprit de servitude, pour vous conduire encore par la crainte; mais vous avez reçu l'esprit de l'adoption des enfants, par lequel nous crions : Abba (Père). Et c'est cet Esprit qui rend lui-même témoignage à notre esprit, que nous sommes enfants de Dieu*⁵.

59. Le don de piété l'emporte-t-il sur la vertu de religion ?

« La piété, considérée comme don, dit saint Thomas, l'emporte sur la vertu de religion; car, rendre à Dieu un culte comme à notre père, ce que fait le don de piété, est une chose plus noble que de le lui rendre comme à notre créateur et maître, ce que fait la vertu de religion. »

¹ Eccl., I, 16. — ² Ps. LXXXIV, 9. — ³ Eccl., I, 22. — ⁴ Eccl., I, 27, 28. — ⁵ Rom., VIII, 15, 16.